

Mayotte, l'archipel censuré

*L'île n'est pas un endroit isolé, toute île fait partie d'un archipel,
Edouard Glissant.*

Fini le temps de la repentance et de l'autocensure, dans notre doux pays on célèbre chaque jour davantage, sans plus aucun complexe, la liberté d'expression et le patriotisme au point de les confondre en un même éloge de la « culture française » : « *La France n'est pas coupable d'avoir voulu faire partager sa culture aux peuples d'Afrique !* » clame ainsi haut et fort un présidentiable. Cette vision idyllique de la colonisation n'est pas seulement le fait de politiciens démagogues, elle est partagée par une fraction non négligeable du corps enseignant français, en particulier ceux – du moins une partie d'entre eux – qui œuvrent à la diffusion des lumières de la « Métropole »¹ dans les DOM (Département d'Outre-Mer). « *L'idée qu'un peuple refuse son indépendance pour rester français avait quelque chose de profondément romantique !* » explique Frédéric, un enseignant en poste à Mayotte, sur « expat.com ». Quel meilleur témoignage en effet du rôle positif de la colonisation que cet attachement viscéral du « peuple mahorais » pour la France ?! Alors de quoi « Mayotte » est-il le nom ?... Du laboratoire par excellence du colonial à la française, d'autant qu'il s'agit d'un OGM, du produit d'un croisement entre Françafrique et DOM. La mécanique coloniale opère à Mayotte (l'ONU n'y reconnaît toujours pas la souveraineté française) sur le mode d'une censure tectonique qui scinde, partitionne, cloisonne un paysage archipélique avant de se réfracter dans le psychisme du néocolonisé, et d'en faire son propre ennemi.

« Aujourd'hui, c'est le 6^{ème} jour que je dors sur la place avec ma famille comorienne. Ça fait 16 jours qu'ils ont été expulsés de certains villages de Mayotte. J'ai quitté mon boulot, je démissionne, je ne suis plus à Kwezi ! Si vous tuez ma famille, vous me tuez avec ma famille ! Si vous les mettez dans le kwasa pour les renvoyer à Anjouan, moi j'irai avec eux mais je n'abandonnerai pas ma famille sur la Place de la République ! ... » Fin mai 2016, au moment où la chasse aux « Comoriens » atteignait des sommets à Mayotte, personne n'a forcé la journaliste Chakila Yssouf à quitter le groupe Kwezi (Radio/TV/Quotidien). Mais pouvait-elle faire autrement ? ... Comme dans la plupart des médias, il n'y a pas de censure directe à Kwezi, mais plutôt des formes d'injonction insidieuse du type « *si tu aimes Mayotte, alors toi aussi tu dois lutter contre l'immigration clandestine : contre l'invasion de tous ces Comoriens qui bousillent notre environnement avec leurs bidonvilles, qui font craquer nos écoles avec leurs gosses innombrables, ...* » Ce média d'une médiocrité affligeante ne vaudrait pas la peine qu'on s'y attarde s'il ne révélait pas si bien, par ses positions caricaturales, la sorte de propagande continuelle dans laquelle on vit sur cette île et qu'un seul slogan suffit à résumer : « Mayotte française ». C'est d'un désir de France que procède d'abord la phobie des Comores.

La première censure à Mayotte, c'est le raturage de l'archipel : la balafre de Balladur

Paradoxalement, loin de constituer une entrave, la censure contemporaine est « communication », c'est-à-dire imposition d'un message à l'insu même du destinataire. La censure et la violence s'exercent d'abord dans un certain ordre de la langue, dans des mots d'ordre. D'où la boutade de Barthes qualifiant la langue de « *fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire* ». C'est pourquoi un bon directeur de communication ne supplie pas des électeurs afin qu'ils votent pour un candidat mais fait en sorte que ceux-ci supplient Sarkozy de se représenter. La censure contemporaine relève ainsi moins de l'interdit que du désir ; désir qu'elle s'attache à susciter et à remodeler, exploitant à

¹ La « *Métropolis* » greco-romaine, c'est la « Cité mère » dispensant lumière et civilisation à ses filles, les colonies.

cette fin nos pulsions les plus profondes, y compris les pulsions de mort et de destruction. « Expulsions d'étrangers : la riposte s'organise / Le pire se prépare », titrait en Une, le 12 mai, le quotidien France Mayotte (groupe Kwezi) sur la base d'une simple rumeur, un SMS qui aurait circulé parmi les « Comoriens », les incitant à se regrouper et à prendre les armes. Une rumeur sans fondement relayée une fois de plus par Kwezi, ce qui pose la question de la responsabilité des médias quand, sous prétexte de liberté d'information et de lutte contre la censure du « politiquement correct », ils ne cessent de jeter de l'huile sur le feu et d'exploiter le voyeurisme du quidam, pour le plus grand profit de leur audimat. Avec son nouveau slogan « *Mayotte c'est nous, Mayotte c'est vous !* » (Mars 2016), Kwezi a réalisé un superbe coup de com' puisque tout en incluant en apparence l'ensemble des habitants de Mayotte – une injonction à s'identifier à la « je suis Charlie » –, cette chaîne excluait et bâillonnait de fait tous ceux qui ne se reconnaissaient pas dans sa ligne éditoriale. Comment critiquer Kwezi en effet si Kwezi est devenue la voix de Mayotte ? ...

Dans une société de l'information obsédée par la transparence, la censure traditionnelle (limiter, interdire, pénaliser, cacher, etc.) ne peut apparaître que comme un scandale. C'est qu'elle incarne l'abus d'autorité par excellence, une atteinte intolérable à nos libertés publiques et individuelles, à la « liberté d'expression » en particulier. Mais on identifie trop souvent la censure à un pouvoir répressif, oubliant que la séduction est la plus terrible des armes. Edward Bernays, l'inventeur du marketing, l'avait bien compris, lui qui dans *Propaganda* (1928) exposait cyniquement les grands principes de la « fabrique du consentement ». Comment imposer une nouvelle marque de lessive ? Comment faire élire un président ? Comment vendre une guerre ou une partition ? La censure passe moins désormais par l'interdiction d'une parole subversive que par la promotion de discours, de représentations, de comportements conformes aux intérêts des institutions et des groupes dominants. Ainsi c'est à partir de la promotion (marketing et politique) d'une « Mayotte française » que s'opère la censure, l'exclusion, le bannissement des habitants des autres îles de l'archipel des Comores. La première censure à Mayotte, c'est le raturage de l'archipel : la balafre de Balladur², cette frontière qui engloutit continuellement des visages et des voix, et suscite à présent des pogroms. Nous employons ici « pogrom » au sens large de violence collective et xénophobe à l'égard des membres d'un groupe stigmatisé, sans que ce mouvement entraîne forcément des tueries. Qu'ils soient directement tués ou qu'on vise leur mort sociale, la différence est plutôt de degré que de nature. En russe, « pogrom » signifie « destruction », « pillage ». Et c'est bien ce qui s'est produit à Mayotte.

Micro-fascisme tropical

Tel un mauvais djinn, un désir d'apartheid – le rêve pathogène d'une communauté homogène – possède Mayotte : une île asphyxiée par sa propre frontière où schizophrénie et paranoïa vont de pair, et où l'on chasse l'étranger, village après village, au plus profond de soi-même. La chasse à l'homme qui s'est déroulée de janvier à juillet 2016 n'a pas épargné les établissements scolaires où du jour au lendemain, sans prévenir, des élèves disparaissaient. On les retrouvait parfois sur la Place de la République de Mamoudzou, dormant à même le sol avec leur famille, sans même un bout de toile pour les protéger des intempéries et des regards agglutinés aux grilles de ce camp sans nom. Ce n'étaient pas des réfugiés mais les expulsés de la République : les bannis du « vivre ensemble ». Dans les écoles, un nouveau jeu fit son apparition, une répétition de ce qui se passait au dehors : « les gendarmes et les Anjouanais » ... Plus que jamais, « *Mdzuani* » (« Anjouanais ») cinglait l'air comme une insulte et laissait des traces indélébiles dans l'âme et le cœur vulnérables des enfants de Mayotte perçus comme tels, des « enfants maudits » (Eribon). Depuis longtemps « Comorien » était devenu un terme cancérigène, un

² Depuis l'instauration en 1995 du visa Balladur, plus de 15 000 morts selon les estimations de l'ONG Migreurop.

synonyme d'« étranger » et donc de « délinquant » : on ne le prononçait plus, on le crachait, surtout sur les ondes ! Comment s'étonner alors de voir un jour des milices pseudo-citoyennes sillonner les rues en quête d'habitations « comoriennes » à détruire ou piller... C'est ainsi qu'au *shungu* – le cercle du partage : une institution millénaire à l'origine des formes de sociabilité de l'archipel des Comores – a succédé une « politique de l'inimitié » (Mbembe).

De l'autre côté du miroir, par-delà les mirages du « migrant » et la soif d'exotisme du « *mzungu* » (« métropolitain »), les luxuriantes collines de Mayotte renferment une vaste garenne – une chasse à l'homme s'y déroule en permanence à ciel ouvert. L'humain(e) poursuivi(e) est le frère, le cousin, la grand-mère du « Mahorais » : il vient des autres îles de l'archipel des Comores. Ce qu'il y a de nouveau aujourd'hui, c'est que la police partage désormais son monopole de la traque légitime avec des collectifs d'habitants aussi anonymes que les tracts nauséabonds que ces derniers propagent sur les réseaux et les murs du 101^{ème} département. « Mayotte asphyxiée », tel est le titre du tract téléchargeable depuis le 28 avril 2016 sur le site web de Kwezi³ : « *Une manifestation et une action d'expulsion pacifiques contre l'immigration clandestine aura lieu le dimanche 15 mai 2016. Point de départ : au plateau de Boueni, à 6 h, pour le tour de la commune. Suivi d'un grand Voulé [un barbecue festif].* » Qu'une opération de ce type ait pu avoir lieu, bien qu'elle ait été annoncée près de trois semaines à l'avance, en dit long sur la banalisation d'une certaine xénophobie et sur la complicité des médias, des élus, des autorités locales dans la prolifération, sur une grande partie de l'île, des exactions commises à l'égard des « Comoriens » : harcèlements, insultes, ratonnades, pillages et incendies d'habitations, menaces et intrusions chez des personnes hébergeant des « décasés », etc.

A chaque fois, ces « actions d'expulsion » prenaient la forme d'un sinistre charivari où les battements de casseroles le disputaient aux chants et aux hurlements vengeurs des *bouenis* (« femmes »). A Tsimkoura, là où tout a commencé en janvier, près de cent habitants procédèrent à une battue à travers leur commune et se vêtirent « de rouge pour se reconnaître » (Flash info, 19 janvier), à défaut de pouvoir épinglez une étoile jaune sur la poitrine d'un envahisseur comorien d'autant plus perfide qu'indiscernable de soi : un ennemi intérieur. Mais sans le climat d'impunité qui régnait à Mayotte, la chasse aux « Comoriens » n'aurait pu prendre de telles proportions, ce que ne cessait de dénoncer Maître Ghaem évoquant des « *mairies qui accueillent ouvertement ces collectifs de villageois en leur sein, effectuant des photocopies pour leurs tracts, organisant autour des « décasages » des voulés festifs* » (Journal de Mayotte, 5 juin). Comme l'analyse la Cimade, l'absence de réaction de la Gendarmerie et de la Préfecture « *cautionne l'impunité de ces collectifs et leur offre la possibilité de développer ce type d'actions illégales et xénophobes* »⁴. Ce qui était encore plus troublant, c'est qu'une partie des membres de ces milices ait été issue, selon une consultante qui a préféré garder l'anonymat, de « conseils citoyens » (Politique de la ville). Une division du travail « civique » se mit ainsi en place : à une fraction radicalisée de la population l'expulsion et le rabattage, à la Gendarmerie l'encadrement (sous prétexte d'éviter les affrontements), à la PAF (Police de l'Air et des Frontières) le contrôle des papiers et la rafle. Vu son efficacité, il se pourrait que le micro-fascisme tropical qui s'est expérimenté à Mayotte – cette communion entre une petite frange des « citoyens » et les forces de l'ordre dans la traque commune de l'« étranger » – fasse un jour retour en France métropolitaine...

³ <http://www.linfokwezi.fr/mayotte-asphyxie/>

⁴ Mayotte : la chasse aux étrangers par la population est ouverte..., Blog Mediapart de la Cimade, 25/04/16.

Peau comorienne, masques français...

Au fur et à mesure que la partition de l'archipel se durcit⁵, le terme « Mayotte » devient une coquille vide mais tranchante : une abstraction au sens fort puisqu'à présent on ne conçoit à travers ce mot qu'une scission, qu'un territoire abstrait de son arrière-pays – les autres îles et Madagascar. Ainsi *Maore* n'est plus que ciel et lagon, elle n'a plus ni archipel ni continent. Combien de fois entend-on dans la bouche de « Mahorais » ou de « Métros » l'expression « *Mayotte, c'est pas l'Afrique, c'est la France !* » Il faut dire que « les Mahorais ne connaissent pas leur histoire, c'est toujours *Nos ancêtres les Gaulois* qu'on apprend ici. Ils n'ont donc plus aucune assise historique, ils ne savent pas ce qui les lie aux autres Comoriens, aux Malgaches, à l'Afrique. Comment voulez-vous que ces gens s'émeuvent du sort de leurs voisins. C'est une population qu'on a amputée de son horizon, à laquelle on a enlevée toute vision, que ce soit dans le temps ou dans l'espace. *Ne regardez que dans votre assiette, votez et taisez-vous !* Voilà ce que leur inculquent nos élus... » explique Ali Hafidou, un membre du collectif mahorais *Suluhu* (« réconciliation »). Nous avons donc affaire à une île flottante, une plateforme offshore, une biosphère autarcique que l'on voudrait parfaitement étanche, sans fissure ni infiltration. Sous son dôme invisible, on entend encore l'appel des muezzins et les incantations des *fundi madjinni* (les maîtres des djinns, des esprits), mais on y célèbre surtout le culte du cargo, ces rituels à travers lesquels les Mélanésiens tentaient de capter les richesses occidentales en imitant de leur mieux les gestes et postures des opérateurs radio, des capitaines au long cours, des « sorciers blancs ». Peau comorienne, masques français..., le « Mahorais » se veut désormais « autochtone » : un vrai « Français de souche », pas un de ces étrangers qui débarquent en kwassa de l'île lointaine d'Anjouan, à... 70 km.

« *Vu l'importance du flux migratoire, de nombreux morts sont à déplorer dans les eaux de Mayotte* », explique un présentateur TV. Mais un « flux migratoire » n'a pas de visage, il ne meurt pas, alors pourquoi devrais-je m'émouvoir ? Par l'abstraction de l'humain qu'il opère, l'emploi de ce type d'expression constitue le meilleur moyen de censurer nos émotions envers nos prochains. Les euphémismes, les mots-amalgames, la litanie des chiffres et des statistiques, toute une série d'éléments de discours permettent de construire la réalité sociale en fonction des intérêts des dominants, en occultant tout ce qui pourrait remettre en question la réalité simulée que ceux-ci tentent de nous imposer. Le cadrage d'une photo construit la perception de ce qui est photographié : les termes « étranger », « Français de Mayotte », « Comorien », « migrant », « département français », etc. forment un réseau souple et modulable qui, sournoisement, imposent un cadre à notre regard. Cette grille de perception en assignant à l'autre une identité infamante – celle du « clandestin » vivant forcément dans l'ombre du crime – nous enferme nous-mêmes dans une autochtonie fantasmée. C'est d'autant plus flagrant dans ces îles où le mot qui désigne l'étranger, « *Mdjeni* », renvoie d'abord à l'hospitalité que l'on offre au réfugié puisqu'il signifie « invité ». Et en effet, comme le rappellent l'auteur Soeuf Elbadawi et l'anthropologue Damir Ben Ali, cette terre faite de basalte et de souffre a été peuplée à l'origine par des vagues successives de réfugiés venant des horizons les plus divers (Bantous, Perses, Yéménites, Malais, Portugais, etc.), contraints de tramer ensemble leurs lignes de fuite autour d'un banquet : le cercle du *shungu* (racine bantoue : « riz fumant »).

⁵ Visa Ballardur (1995), départementalisation (2011), « rupéisation » (2014).

Les frontières ne partagent pas seulement les territoires mais aussi les âmes

« Je suis née à Mayotte, d'une mère anjouanaise et d'un père mahorais. (...) Comme les villageois de ma commune n'aiment pas les « étrangers », surtout les « Anjouanais », j'ai longtemps eu honte de ma mère. J'avais honte de dire à mes amis que je suis anjouanaise par ma mère. Je leur cachais cette vérité, je ne voulais pas être rejetée à cause de cette origine-là. Je faisais semblant d'être heureuse avec cette vérité cachée au fond de mon cœur, mais je me sentais seule. Je n'osais pas me montrer en public avec ma mère. Quand elle me parlait devant les gens, je l'ignorais, comme si c'était une inconnue, une étrangère. » C'est à la lecture de ce texte, écrit par une de mes élèves, appelons-là Amina, que j'ai vraiment réalisé ce fait : les frontières ne partagent pas seulement les territoires mais aussi les âmes, les rendant souvent étrangères à elles-mêmes. A l'époque de la guerre froide, Jung établissait une analogie entre la dissociation du monde scindé en deux blocs antagonistes (communiste/capitaliste) et celle du psychisme de l'homme moderne, l'une se réfractant dans l'autre : « *Le rideau de fer, hérissé de mitrailleuses et de barbelés, parcourt l'âme de l'homme moderne* ». C'est une dissociation de ce type que l'on observe à Mayotte où la schize (scission en grec) « Mahorais » / « Comorien » développe partout ses métastases, de sorte qu'il n'y a plus de confiance mais une défiance généralisée alimentant la spirale des tensions : chacun suspectant son prochain d'abriter en lui un clandestin. Comment expliquer si ce n'est par des troubles dissociatifs le fait que « *en Petite Terre, une femme a été arrêtée dans sa propre chambre par le cousin – un gendarme – de son mari... Entré en tant que cousin, sorti en tant que gendarme.* »⁶ Le constat de Fanon se vérifie : l'aliénation ne peut se comprendre à partir du seul psychisme de l'individu puisque c'est la situation (post)coloniale qui la génère.

Chez Bacar Ali Boto, le 1^{er} adjoint à la Mairie de Mamoudzou, la violence du déni s'exprime, comme chez bien des « Mahorais », dans la violence de ses discours. A la différence d'Amina, il n'assume pas en effet sa « comorianité », sa part d'« ombre » (Jung) et tente par tous les moyens de s'en dissocier, la projetant sur ceux qu'ils qualifient de « population étrangère clandestine » ; alors même que sa mère est anjouanaise... En témoigne ses déclarations sur Kwezi, le 30 mars 2016 où il présente les chasses aux « Comoriens » se déroulant à Mayotte comme des « *soulèvements contre les clandestins* », où il affirme ensuite que « *face à cette agression perpétrée par des étrangers en situation irrégulière, les Français de Mayotte se trouvent en situation de légitime défense et vont devoir, malgré eux, se défendre par tous les moyens pour libérer leurs terres...* ». Au-delà de l'aliénation qu'elles révèlent, ces déclarations incendiaires relèvent de l'art consommé de la prophétie auto-réalisatrice où il s'agit de déclencher la situation que l'on prétend prévenir. Cette inversion qui consiste à transformer, par des sophismes, des victimes réelles (les « Comoriens » expulsés) en coupables fantasmés (les « envahisseurs »), ce retournement de la réalité par le pouvoir des mots, est ce que l'on appelle l'idéologie ou la logique pathogène d'une idée. Dans son fonctionnement fascisant, la langue est « novlang » (1984, Orwell), puissance de simplification et d'inversion du réel. C'est ainsi que le « retour à l'état de droit » est devenu une expression-fétiche dont se prévalent ceux-là mêmes qui le bafouent, les expulseurs, pour sanctifier leurs actions criminelles.

⁶ Contre-rapport sur la réalité de ce que dissimule le terme d'« immigration clandestine » à Mayotte, Migrants Mayotte, 2008

« Mayotte Channel Gateway »

Le port de Longoni se niche dans une baie ample et majestueuse délimitée par les entrelacs de la mangrove de Dzoumogné, les collines verdoyantes de la pointe nord de Grande Terre et la ceinture invisible des récifs coralliens. Depuis toujours, la baie de Longoni offre un refuge aux navires de passage. « *Ulingoni* », cette racine bantoue désigne le « lieu d'escale » et nous renvoie donc à l'histoire précoloniale de Mayotte, à cette circulation millénaire des boutres et des pirogues à balanciers d'où est née non seulement la société archipélique des Comores mais aussi ce qu'on appelle la civilisation « swahili » (de l'arabe « *swahil* », « rives ») : un maillage de cités-États – Lamu, Zanzibar, Mogadiscio, etc. – qui jalonnaient les rives de l'Afrique de l'est et qui constituaient autant d'escales sur la route de la péninsule arabique, de l'Inde, de la Chine, ou encore de la Malaisie. C'est à cette Afrique swahili, au cœur de la 1^{ère} globalisation marchande et culturelle de l'Océan indien – le système-monde afro-asiatique dont l'Europe était alors une périphérie –, qu'étaient intégrés les ports de l'archipel des Comores et du nord-ouest de Madagascar.

En 2013, le port de Longoni a été rebaptisé « Mayotte Channel Gateway » : ce n'est plus un port mais un « Hub », une plateforme logistique. Ce dispositif achève le processus de « conteneurisation » de la vie mahoraise : qu'un porte-conteneur ou un tanker arrive en retard et c'est la panique, la hantise de la pénurie, des files indiennes interminables se forment devant les autels de la modernité que sont la station d'essence et le supermarché. La mer ne relie plus l'habitant de Mayotte aux autres rives, elle le lie à sa carte bleue, à son chéquier, à son crédit consommation, à ses allocations. Avec la départementalisation, et l'accroissement exponentielle des importations qu'elle suppose, au mur du visa Balladur s'ajoute à présent le murmure assourdissant de la marchandise : je ne me rapporte au monde que dans la mesure où je peux le consommer. La création à Mayotte d'un îlot de prospérité fictif aboutit nécessairement au renforcement de la partition de l'archipel, au durcissement de la frontière, à l'hémorragie des forces vives des autres îles au profit de l'Eldorado mahorais et donc au rejet croissant de ceux, les « Comoriens », qui menacent nos privilèges de consommateur français. Une des premières « censures » auxquelles on est confronté à Mayotte est cette faille géologique paradoxale qui sépare le 101^{ème} département de son arrière-pays – le Canal du Mozambique –, une faille qui s'élargit au fur et à mesure de son intégration aux circuits marchands français : « *Le monde est ici comptabilisé en containers, il n'est que cela, et c'est peut-être le meilleur des filtres possibles.* »⁷ Les 4x4, les berlines, les écrans plasma, les packs de bières..., tout arrive par Longoni ; cordon ombilical magique qui lie Mayotte à la « Métropole »⁸ tout en la déliant de tous les liens familiaux, culturels, historiques qui la rattachent depuis toujours aux autres îles. Comme toute démocratie de marché, la République laïque consacre ainsi le fétichisme de la marchandise.

Dans *Le discours antillais*, Glissant a parfaitement analysé la mécanique du DOM, la « domisation » : il s'agit de convertir des fonds publics – des subventions, des dotations, des salaires et primes de fonctionnaires, etc. – en bénéfices privés au profit d'abord des grands groupes français (Total, Bouygues, Casino, etc.) qui forment des oligopoles et s'entendent donc sur les prix ; d'où le problème récurrent de la « vie chère ». « *A Mayotte le coût de la vie est de loin le plus élevé de tous les territoires français, et les coûts d'aménagement et de construction sont beaucoup plus élevés que partout ailleurs, tout cela sur le territoire le plus pauvre de la République et le plus pauvre de l'Europe. Cet état de fait m'amène à considérer, en tant qu'économiste et financier, que les profits réalisés s'apparentent à un impôt féodal...* » s'indigne l'ex-directeur⁹ de la SIM (Société Immobilière de Mayotte). Dans la continuité de

⁷ *Le Discours antillais* (1975), Edouard Glissant, p. 287.

⁸ La « Cité mère » (du grec « Métropolis ») dispensant lumière et civilisation à ses filles, les colonies.

⁹ « Mahamoud Azihary : Mayotte est "complètement en marge de la République" », Mayotte 1^{ère}, le 07/04/2016.

l'« exclusif colonial » institué par Colbert au 17^{ème} s. (le monopole commercial de la Métropole sur ses colonies), les DOM constituent des marchés captifs déguisés. Ce que Azihary appelle le cercle de l'Entre-Soi – « *le triangle formé par l'Etat local, les grands groupes et les élus ayant fait vœu de docilité face à l'Etat et de servilité face aux grands groupes* »¹⁰ – n'est que la reconduction de ce pacte colonial originel. Toute la puissance idéologique du système réside dans le fait qu'il se présente sous l'apparence d'un don de la France, transformant ainsi les « domisés » en éternels débiteurs d'un développement fictif et dévoyé. Mais peut-on nommer « développement » un processus qui ne cesse d'accentuer la dépendance, la sujétion, l'infantilisation des « Mahorais » ?

Au-dessus du « Mahorais » plane toujours l'ombre du « Bwana »

Mais j'entends déjà des voix s'écrier : « Arrêtez avec votre histoire coloniale, tout ça c'est du passé ! ... » Certes, il n'y a plus de travail forcé, de code de l'indigénat, ce qu'on exploite aujourd'hui dans les DOM (cf. *Le discours antillais*, Glissant) c'est la consommation, l'assistanat subventionné des « autochtones » : des populations rendues superflues dont le paysage est peu à peu transformé en réserve écologique. Aussi l'asphyxie qu'évoque les tracts appelant à la chasse aux « Comoriens » n'est-elle en fait que l'asphyxie d'une vie sociale, culturelle et économique qui peut de moins en moins se passer de l'assistance respiratoire de la « Mère-patrie » française. La domisation a donc pour effet non seulement de stériliser les initiatives, les productions, l'économie locale mais aussi d'évider le « domisé » qui, au fur et à mesure qu'il perd ses savoir-faire, se voit contraint pour garder un minimum d'estime de soi de se réfugier dans l'apparat et le « folklore ». C'est la phase ultime de l'assimilation, une colonisation parfaite puisque méconnue comme telle et désirée par le néo-colonisé. Dans cette mise sous dépendance intégrale – une tutelle aussi insidieuse qu'invisible et confortable –, il devient toujours plus difficile d'exprimer des différends à l'égard de la Métropole et de ses représentants. Se met alors en place un processus d'autocensure permanent alimenté par une peur primale de nourrisson : « *Les élus mahorais ont peur des préfets qui les traitent comme des mendiants* » (Azihari). On ne saurait mordre en effet la main qui nous nourrit : trop peur de perdre ce qui nous a déjà perdu...

Sous le dôme invisible de Mayotte, l'horizon n'ouvre plus sur l'autre et l'ailleurs, il n'est plus que surface de réflexion condamnant le « Mahorais » à l'obsession maniaque et narcissique de l'identique. Ceux qui voient dans la proclamation creuse de leur « mahorité » le meilleur moyen d'affirmer leur liberté oublient que l'identité (conçue comme fixe et exclusive à la façon de l'« ethnie ») est un piège, qu'elle est le résultat d'abord d'une procédure de pouvoir, l'identification : le pouvoir qu'ont les Etats de fixer et de modeler notre réalité intime en en fixant le contour verbal et juridique selon des normes définies unilatéralement. La peur de l'Etat a justement une longue histoire à Mayotte, une histoire secrète et coloniale, une histoire censurée dont les secrétions continuent à empester l'atmosphère. Au-dessus du « Mahorais » plane toujours l'ombre du « Bwana » (le « colon ») : dans ses rapports avec ses supérieurs hiérarchiques ou ses collègues « blancs », il a tendance à recourir à l'évitement, à l'effacement, au consentement factice, à l'autocensure, ce que décrit parfaitement Mahamoud Azihary dans son livre *Mayotte en sous-France*. Ce complexe du colonisé est d'autant plus difficile à dépasser que la période coloniale est toujours présentée comme un âge d'or : grâce à la France, les « Mahorais » se seraient libérés du joug des envahisseurs « comoriens ». L'histoire de la colonisation de l'archipel n'étant pas enseignée, la mémoire de l'humiliation et le mépris de soi se perpétue : M'djou (89 ans) « *Quand le chef suprême de Mayotte partait en tournée, on le portait sur une chaise en chantant. Tout refus d'obéissance était sanctionné par cinq à dix jours de prison ferme, (...). La peur du m'zungu était telle que même si les porteurs avaient des plaies*

¹⁰ Ibid.

infectées sur les épaules ou sur la plante des pieds, ils n'osaient pas le dire (...) » (Mayotte, l'illusion de la France, propositions pour une décolonisation, Yves Salesses).

Dans l'angle mort de la France...

Si Mayotte est si méconnue en Europe, c'est sans doute parce que le « Mahorais », en tant que spécimen humain distinct du « Comorien », n'existe pas encore ; il est en cours de modelage, à partir d'images, de récits, d'une réécriture de l'histoire, visant à mettre en scène et à faire exister aux yeux du monde un « peuple mahorais ». De quoi justifier la partition de l'archipel au profit de la France. Dans les salons internationaux du tourisme, des hôtes mahoraises souhaitent *karibu* aux Tour operators et clients potentiels. Leurs dépliants invitent à l'exotisme : « *Cédez à la tentation de Mayotte, l'île aux parfums, l'île aux makis... Son lagon offre une aire où dauphins, baleines et tortues marines aiment à voguer. Venez aussi à la rencontre de la population autochtone : les Mahorais ont l'âme gaie, tout y est encore authentique* ». L'« autochtone » des guides touristiques, c'est la nouvelle figure du « bon sauvage » : un être doux et spontané, à peine entré dans l'histoire. L'accession du « Mahorais » au statut de Français domisé procède d'une « naturalisation » de ce dernier, d'une réduction à la nature. Dans les agences de pub et les bureaux d'étude de Mamoudzou ou de Paris, des « Métros » s'attachent à retravailler l'image, le design, le packaging de Mayotte. Il s'agit de définir cette île, non pas à partir d'une culture qui, de fait, est archipélique, mais à partir d'une nature présentée comme édénique. Une nature hors du temps, car désancrée de l'histoire millénaire d'une civilisation du boutre. La promotion d'une « Mayotte île au lagon » permet la mise en clandestinité du reste de l'archipel. Le choix du logo de la nouvelle compagnie mahoraise EWA, la « passe en S », est de ce point de vue tout à fait révélateur : c'est le « spot » préféré des plongeurs *wazungu*, qui représentera, désormais, toute une île. Ce « S » n'est pas un symbole, mais une marque visant à assurer un copyright français sur un espace expurgé de son histoire et de sa culture : un label censé garantir la qualité d'un produit du tourisme globalisé.

Le malaise de Mayotte s'enracine en partie dans le sentiment plus ou moins conscient de dépossession qu'éprouvent ses habitants vis-à-vis de leur propre image, de leur propre définition d'eux-mêmes, de leur propre histoire et devenir. Cette île reste aujourd'hui encore dans l'angle mort de la France : il faut un mouvement social de 45 jours, ponctué de scènes de pillage en 2011, ou des opérations coordonnées d'« expulsion d'étrangers », pour que les médias français braquent leurs projecteurs sur ce fragment de lave perdu dans le canal du Mozambique. Le malaise mahorais est bien plus profond que les mille et une difficultés économiques et sociales (chômage abyssal, système hospitalier et éducatif au bord de l'implosion, croissance exponentielle des cambriolages et agressions, 85% de la population sous le seuil de pauvreté) que rencontre ce territoire. Un malaise indicible, touchant au sentiment même de l'existence : « *J'ai beau renier mes frères, j'ai beau cracher sur leur indépendance de merde, j'ai beau arborer le drapeau français et chanter la Marseillaise, je reste invisible aux yeux de la Mère-Patrie, au point qu'il m'arrive souvent de douter de ma propre réalité* ». Mayotte souffre de ne pas être reconnue par la lointaine Métropole, alors même qu'elle ne veut plus se reconnaître dans ses îles sœurs.

La source première du mal-être à Mayotte réside ainsi dans le refoulement croissant de la « comorianité » de cette île. Un refoulement qui ne se produit pas seulement dans la psyché des individus, mais d'abord à travers des techniques policières de rafle, d'internement, d'expulsion. Aujourd'hui, plus que jamais, l'expulsion des « corps étrangers » est présentée comme le remède à tous les maux de la société mahoraise. Le problème avec le refoulé, c'est qu'il ne cesse de faire retour sous la forme d'une violence interne à l'individu qui refoule : somatisations, troubles du comportement, psychoses. Dans le cas de Mayotte, ce retour du refoulé s'exprime notamment dans la multitude toujours plus nombreuse des « mineurs isolés » : les enfants des rues et des bois, les enfants du rejet qui grandissent, la rage entre les

dents, loin de leurs parents refoulés – des enfants voués à une citoyenneté impossible.

Mettre au jour le scandale que l'on ne cesse d'étouffer...

« *Le malheur des hommes, nous dit Foucault, ne doit jamais être un reste muet de la politique.* »¹¹ Témoigner de l'innommable, tel est le premier acte d'une résistance poétique. A cette « fable écrite de main de maître » – « *cette histoire de migration sauvage en sa propre terre* » –, l'artiste Soeuf Elbadawi riposte par les contre-sorts d'une poésie d'outre-tombe : *Un dhikri pour nos morts. La rage entre les dents*. Un texte qui rompt le non-dit sur tous ces mal morts qui hantent Mayotte et les autres îles de+ l'archipel. C'est l'histoire d'un homme fracassé qui enrage de ne pouvoir enterrer ses morts et contemple le lent naufrage d'un archipel. « *Jusqu'à quand allons-nous regarder ceux qui s'enfoncent sous l'eau (...) sans rien opposer à l'Impensable* » se demande-t-il. Dans cet archipel, quand on perd quelqu'un de cher, on lui rend hommage le 40^{ème} jour de sa mort par un « dahira » (cérémonie mystique musulmane). Mais cet homme décide d'organiser un dahira non seulement pour son cousin mais aussi pour ces milliers de morts que nul ne nomme. Lorsque les morts sont censurés et abandonnés à leur sort, lorsqu'ils ne sont plus que des chiffres dans des tableaux statistiques ou des courbes dans des graphiques, c'est notre propre humanité qui est remise en question : notre capacité à nous reconnaître dans l'autre. Le mort étant l'autre par excellence puisque « au-delà ». A la rhétorique déshumanisante du « flux migratoire », Elbadawi oppose le verbe créateur qui offre un visage et une voix aux damnés de la terre, témoignant ainsi de leur humanité et... de la nôtre. Face à la banalité du mal, la plus terrible des censures, retrouver la capacité poétique de s'étonner, retrouver le sens de l'intolérable. Mettre au jour le scandale que l'on ne cesse d'étouffer...

Dénètem Touam Bona

¹¹ «Face aux gouvernements, les droits de l'homme», *Dits et Ecrits*, tome IV, texte N° 355, éd. Gallimard.